



LIVRET D'ACCUEIL

Ce livret est destiné à fournir aux étudiants les informations utiles à leur inscription, au déroulement de leur doctorat et à leur soutenance.

Vous y trouverez les rubriques suivantes

- 1- Présentation générale
- 2- Inscription/réinscription
- 3- Suivi de la thèse
- 4- Procédure de soutenance
- 5- Formations complémentaires
- 6- Contact correspondants doctorants/permanents des laboratoires

Les informations contenues dans ce document sont détaillées sur le site web www.ed-megep.fr. Vous pourrez également télécharger à partir de ce site la plupart des documents nécessaires.

Nous vous invitons donc à le consulter très régulièrement.

Hélène Roux-de Balmann

Catherine Colin



1 - Présentation Générale

1.1. Direction de l'Ecole Doctorale

Hélène ROUX-de BALMANN (Directrice)

Université Paul Sabatier
Laboratoire de Génie Chimique CNRS UMR 5503
118 route de Narbonne - 31062 Toulouse Cedex 9
Tel: 33 5 61 55 88 49
Mail : roux@chimie.ups-tlse.fr

Catherine COLIN (Directrice Adjointe)

Institut de Mécanique des Fluides CNRS UMR 5502
Allée du professeur Camille Soula - 31400 Toulouse
Tel: 33 5 34 32 28 25
Mail : colin@imft.fr

Kamila KOZIURA (Secrétaire)

Tél : +33 5 61 10 80 34
Fax : +33 5 61 10 80 49
Mail : secretariatmegep@inp-toulouse.fr

Adresse postale de l'Ecole Doctorale

Maison de la Recherche et de la Valorisation (MRV)

Ecole Doctorale MEGeP

118, route de Narbonne

31062 Toulouse cedex 9



1.2. Etablissements

Les étudiants de l'Ecole Doctorale sont inscrits dans 5 Universités, membres de « l'Université de Toulouse », habilitées à délivrer ou co-délivrer le diplôme de Doctorat.

Il s'agit de l'Institut National Polytechnique de Toulouse - INPT, de l'Institut National des Sciences Appliquées - INSA, de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier - UPS, de l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace - ISAE, et de l'Ecole des Mines d'Albi.

L'Ecole Doctorale propose 5 spécialités, communes à tous les Etablissements :

- Dynamique des fluides, DDF
- Energétique et transferts, ET
- Génie des Procédés et de l'Environnement, GPE
- Génie mécanique, mécanique des matériaux, G3M
- Génie Civil, GC

1.3. Laboratoires d'accueil

La préparation du doctorat s'effectue au sein de l'un des 11 laboratoires ou équipes d'accueil rattachés à l'Ecole Doctorale.

Le potentiel d'encadrement total offert par ces structures est d'environ 190 chercheurs et enseignants-chercheurs Habilités à Diriger des Recherches.

Labo/équipe	Etablissements	Responsable
IMFT	CNRS/INP/UPS	E.CLIMENT
LGC	CNRS/INP/UPS	P.AIMAR
ICA	INSA/UPS/EMAC/ISAE	P.OLIVIER
LISBP	CNRS/INSA/INRA	C.MOLINA-JOUVE
LAPLACE	CNRS/INP/UPS	T.LEBEY
PHASE	UPS	V. GIBIAT
RAPSODEE	CNRS/EMAC	A. NZIHOU
LMDC	UPS/INSA	A.SELLIER
Projet CFD	CERFACS	C.LAMBERT
LGP	ENIT	JY.FOURQUET
EDyF	ISAE/ONERA	L.JOLY P.MILLAN



1.4. Comité de Direction

Son rôle est d'assurer d'une part le bon déroulement de la scolarité des doctorants jusqu'à la soutenance de leur thèse et d'autre part la répartition harmonieuse de certains moyens (contrats doctoraux du Ministère). Plus spécifiquement ce Comité est en charge :

- Demandes d'inscription en thèse
- Dérogation pour la direction de thèse (non HDR)
- Demandes de soutenance
- Demande d'inscription HDR (UPS)
- Suivi de la thèse (suivi fin 1^{ère} année, parrainage)
- Candidatures au titre de l'ED (prix de thèse, allocations...)
- Répartition des Contrats Doctoraux de l'Ecole Doctorale

Il se réunit environ une fois par mois. Les dates de réunion sont affichées sur le site web. Il convient donc de ne pas s'y prendre à la dernière minute pour formuler une des demandes ci-dessus et de consulter les dates de réunion pour s'assurer qu'elle soit traitée dans les délais.

Il est présidé par la **Directrice de l'Ecole Doctorale** et comprend la **Directrice-Adjointe** et un **représentant de chacun des laboratoires** ou équipes d'accueil (voir page 11).

1.5. Commission de suivi

Elle permet la participation des doctorants à la vie et au fonctionnement de l'Ecole Doctorale et assure la transmission d'informations entre l'Equipe de Direction et les Doctorants.

Cette Commission s'intéresse plus particulièrement aux aspects suivants :

- Formations complémentaires
- Suivi de la thèse (entretiens, parrainage, livret de formation ...)
- Organisation de manifestations spécifiques de l'ED
- Toute question relative aux doctorants...

Elle se réunit plusieurs fois par an (2 fois par trimestre environ) selon les besoins. Les dates sont affichées sur le site web. Elle est présidée par la **Directrice de l'Ecole Doctorale** et comprend un **représentant des Doctorants**, de chacun(e) des laboratoires ou équipes d'accueil (voir page 12).



Les représentants sont les interlocuteurs privilégiés au sein des laboratoires. Ils peuvent faire remonter toutes les remarques des doctorants et également répondre à toutes leurs questions concernant l'Ecole Doctorale.

2- Inscription- Réinscription

2.1- Première inscription

Les demandes d'inscription en première année de thèse de chaque étudiant sont examinées en Comité de Direction. Les candidats sont ensuite directement informés par mail de la suite donnée à leur dossier.

Une fois obtenu l'accord de l'Ecole Doctorale, ils doivent procéder à leur inscription administrative auprès de leur Université.

Pour solliciter une inscription, l'étudiant doit remplir le **dossier de demande d'inscription en doctorat** et le transmettre, avec les documents demandés par ailleurs, au correspondant de son laboratoire au plus tard une semaine avant la réunion du Comité de Direction (les dates de réunion sont disponibles sur le site web).

Conditions d'accès :

Pour solliciter une inscription en doctorat, le candidat doit :

- être titulaire d'un **diplôme national de master** ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, « à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche ». Les étudiants non titulaires d'un Master Recherche doivent donc fournir une lettre d'appréciation attestant de leur capacité à entreprendre une activité de recherche
- avoir un **sujet de thèse bien défini** par le laboratoire d'accueil et un directeur de thèse titulaire du diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches. La direction de thèse par une personne non titulaire du diplôme d'HDR peut également être proposée à titre dérogatoire.
- **disposer d'un financement** assuré pour une durée de 3 ans, d'un montant minimum de 1000 Euros mensuels.



2.2- Ré inscription

Les doctorants doivent se réinscrire chaque année jusqu'à leur soutenance. Ils doivent pour cela adresser à l'Ecole Doctorale, après accord de leur directeur de thèse et de la direction de leur laboratoire, leur demande de réinscription en doctorat. Une fois obtenu l'accord de l'Ecole Doctorale, ils doivent procéder à leur inscription administrative auprès de leur Université.

Pour la 2^{ème} inscription, les doctorants doivent joindre à leur demande de réinscription en doctorat la fiche d'évaluation du rapport de fin de 1^{ère} année et la copie du renouvellement de leur contrat (dans le cas des contrats annuels).

A partir de la 3^{ème} inscription, la demande de réinscription en doctorat doit être accompagnée du [livret de formation](#), téléchargeable sur le site. La 3^{ème} inscription n'est autorisée qu'après réception par l'ED du compte rendu de l'entretien de parrainage de deuxième année.

Dans certains cas, la soutenance de thèse peut requérir une 4^{ème} inscription. Toute demande, dûment justifiée, d'inscription au-delà de la 4^{ème} année fait l'objet d'un examen et d'un suivi particulier.

Les modalités spécifiques (documents, calendrier, liens...) sont mises en ligne à chaque rentrée universitaire.

3- Suivi de la thèse - Parrainage

Pendant la première année, les doctorants doivent faire un rapport bibliographique personnel afin de s'assurer d'une bonne appropriation du sujet par le doctorant et de l'acquisition des bases scientifiques nécessaires à la poursuite de la thèse. Ce document est remis à leur directeur de thèse (environ mi-mai). Le directeur de thèse remplit une fiche d'évaluation du rapport et la transmet à la direction du laboratoire. Cette fiche sert de base aux encadrants et aux responsables de laboratoires (ou équipes d'accueil) pour autoriser ou non la deuxième inscription. La fiche d'évaluation du rapport est jointe à la demande de réinscription et transmise à l'ED, qui la conserve.



Par ailleurs, l'Ecole Doctorale MEGeP a mis en place un système de parrainage destiné à assurer le suivi du bon déroulement du doctorat.

Chaque étudiant inscrit en 1ère année se voit affecter un parrain de thèse, qui est un encadrant appartenant à un laboratoire autre que le laboratoire d'accueil du doctorant. Le doctorant et son (ses) encadrant(s) sont informés de la nomination du parrain dès que celui-ci est connu.

Le suivi de la thèse s'effectue en trois temps :

Dans les 6 premiers mois, le filleul prend contact avec son parrain qui s'assure du bon démarrage du projet.

Au cours de la deuxième année, un entretien est réalisé. Cet entretien est destiné à évaluer le bon déroulement du doctorat (hormis les aspects purement scientifiques) et à aider le doctorant à préparer sa soutenance et à réfléchir à son projet professionnel. Il est conduit sous la direction du parrain de thèse, en présence du doctorant et de son directeur de thèse (accompagné éventuellement des personnes participant à l'encadrement). Il se déroule, sauf cas particulier, sur le lieu de travail du doctorant. Pour les doctorants délocalisés, il peut se dérouler lors d'une visite dans le laboratoire d'accueil ou éventuellement par téléphone. A l'issue de cet entretien, ou préalablement à celui-ci, une discussion aura lieu en présence du seul doctorant d'une part et des seuls encadrants d'autre part. Tous les aspects concernant le doctorat et le projet professionnel peuvent y être discutés. Une fiche est ensuite **remplie par le parrain et transmise au secrétariat de l'ED**. Cette fiche confidentielle est transmise uniquement à la direction de l'Ecole Doctorale. Les cas considérés comme nécessitant une discussion complémentaire sont instruits ultérieurement par l'Ecole Doctorale.

Six mois environ avant la date de soutenance prévue, le parrain reprend contact avec son filleul afin de s'assurer que les conditions sont remplies pour respecter l'échéance prévue (procédures de soutenance, livret de formation, ...).

En dehors de cette procédure standard, le doctorant ou son encadrant peuvent contacter l'Ecole Doctorale à tout moment en cas de problème. Pour d'éventuelles questions, il est conseillé au doctorant d'en référer d'abord au représentant des doctorants de son laboratoire



4-Procédure de soutenance

Le Comité de direction examine la demande d'autorisation de soutenance de chaque doctorant. Les candidats sont directement informés par mail de la suite donnée à leur dossier.

En vue de cet examen et au plus tard une semaine avant la date de la réunion du Comité de Direction, et **6 semaines avant la date de soutenance prévue**, le doctorant doit remplir et retourner au correspondant de son laboratoire les documents suivants

- [Le dossier de demande de soutenance de l'Université de Toulouse](#)
- [Le livret de formation](#)
- Un Curriculum Vitae avec la liste des publications et travaux
- [La fiche de suivi de l'insertion professionnelle](#)

Précision : deux rapporteurs seulement doivent être proposés

L'autorisation de soutenance requiert au minimum :

- d'avoir une publication acceptée dans une revue à comité de lecture, ou une communication dans une conférence internationale avec actes et comité de lecture ou un brevet
- d'avoir validé 7 crédits « formation complémentaire »

L'autorisation de soutenance est délivrée par l'Etablissement après avis du Directeur de l'ED, sur la base des rapports établis par les rapporteurs.

La composition du jury doit respecter les textes en vigueur à la date de soutenance.

Enfin, le manuscrit autorisé à la reproduction doit respecter les formats en vigueur pour l'Université de Toulouse.

Sauf cas particulier, la durée d'une thèse doit être proche de 3 ans.



5-Formations complémentaires

Selon les textes Ministériels en vigueur concernant les Ecoles Doctorales, des **formations complémentaires au travail de recherche** lui-même sont proposées aux doctorants.

Elles comportent différents volets : un volet scientifique lié au sujet de thèse et un volet visant plus spécifiquement à l'insertion professionnelle.

Elles ont pour but d'élargir le champ des préoccupations des Doctorants au-delà de leur sujet de thèse proprement dit, de manière en particulier à faciliter leur insertion professionnelle. Chaque doctorant peut en fonction de sa situation et de son projet professionnel, établir son propre parcours de formation.

Outre les formations proposées, un certain nombre d'activités inhérentes à la thèse peuvent également être validées par l'Ecole Doctorale (voir le tableau indicatif ci-dessous). Cette validation n'est cependant pas systématique (formation DCCE, CNRS, CEA, ADEME, DGA,...). Elle peut être sollicitée au cas par cas via les représentants des doctorants et nécessite un justificatif de présence.

Le doctorant doit consigner au fur et à mesure les formations qu'il a suivies dans un livret de formation téléchargeable sur le site internet, [le livret de formation](#), et conserver l'original de l'attestation de présence de ses formations pour celles non organisées par l'Ecole Doctorale.

Pour toute question concernant les crédits et leur validation, vous devez contacter votre correspondant doctorant.

Par ailleurs, des aménagements sont possibles en cas de situation particulière (thèse en cotutelle, PRAG par exemple).



Formation Scientifique (3 crédits minimum) - en lien avec le sujet de thèse / la thèse

Formation	Crédits	Min	Max
Présentation communication ou poster :		1	2
- dans un congrès international	2		
- dans un congrès national	1		
Cours de Master (15 à 20h)	1	-	1
Ecoles thématiques, Formations scientifiques et techniques, Pratiques Bibliographiques...	$\frac{1}{2}$ / jour	-	2
Participation journée des doctorants du laboratoire	$\frac{1}{2}$ / jour	-	1

Formation Professionnelle (4 crédits minimum)

Formation	Crédits	Min	Max
Formations Professionnalisantes		-	4
- Doctoriales, Modules « Docteur vers son métier » : outils pour l'insertion, pratiques professionnelles (hors pratiques bibliographiques), ou formations équivalentes dispensées par le CNRS, ANRT...	$\frac{1}{2}$ / jour	$\frac{1}{2}$	-
- Modules « Docteur vers son métier » : Pratiques pédagogiques (DCE)	$\frac{1}{2}$ / jour	-	-
Cours de langues (20h) Anglais, Français Langue Etrangère	1	-	1
Enseignement		-	2
- Vacations	$\frac{1}{2}$ / 20h	-	-
- Avenant Enseignement (DCE)	2	-	-
Journées de l'école doctorale, diffusion de l'information scientifique (ateliers projets, fête de la science...)	$\frac{1}{2}$ / jour	-	1

6-Contacts- correspondants permanents et Doctorants

Correspondants au Comité de Direction

Pierre AIMAR Catherine AZZARO-PANTEL	LGC	aimar@chimie.ups-tlse.fr catherine.azzaro@ensiacet.fr
Marc PRAT	IMFT	prat@imft.fr
Philippe VILLEDIEU Pierre MILLAN	EDyF ISAE/ONERA	Philippe.Villedieu@onera.fr Pierre.Millan@onera.fr
Jean-Christophe JOUHAUD Laurent GICQUEL	CERFACS	jjouhaud@cerfacs.fr laurent.gicquel@cerfacs.fr
Sylvain SALVADOR Fabienne ESPITALIER	RAPSODEE	sylvain.salvador@mines-albi.fr fabienne.espitalier@mines-albi.fr
Xavier JACOB Bérangère LARTIGUE	PHASE	xavier.jacob@univ-tlse3.fr berangere.lartigue@univ-tlse3.fr
Pascal LAVIEILLE	LAPLACE	pascal.lavieille@laplace.univ-tlse.fr
Etienne PAUL Cédric HAMON	LISBP	paul@insa-toulouse.fr hamon@insa-toulouse.fr
Jean-Noel PERIE Luc PENAZZI Guilhem MICHON	ICA	jean-noel.perie@iut-tlse3.fr luc.penazzi@mines-albi.fr guilhem.michon@isae.fr
Jean-Paul BALAYSSAC	LMDC	jean-paul.balayssac@insa-toulouse.fr
Olivier DALVERNY Olivier PANTALE	LGP	olivier.dalverny@enit.fr olivier.pantale@enit.fr
Frédéric BONNEAUD	LRA	frederic.bonneaud@toulouse.archi.fr



Représentants des Doctorants à la Commission de Suivi

IMFT	Alexis DALMON	adalmon@imft.fr
LGC	Flavie PREZELUS	prezelus@chimie.ups-tlse.fr
PHASE	Billy SENG	billy.seng@univ-tlse3.fr
LAPLACE	Baptiste BLAINEAU	blaineau@laplace.univ-tlse.fr
LISBP	Noémie GAMBIER	gambier@insa-toulouse.fr
RAPSODEE	Bhianca LINS DE AZVEDO COSTA	bhianca.lins_de_azevedo_costa@mines-albi.fr
EDyF	Julien LALLEMENT	Julien.Lallement@onera.fr
CFD Cerfacs	Maxime FIORE	maxime.fiore@cerfacs.fr
LMDC	Pierre MORENON	morenon@insa-toulouse.fr
ICA	Romeu GOMES Florian NEVEU	romeu.gomes@mines-albi.fr florian.neveu@insa-toulouse.fr
LGP	Roger Pierre LEMANLE SANGA	roger-pierre.lemanle-sanga@enit.fr
LRA	Maja Karoline RYNNING	maja.karoline.rynning@gmail.com

Ces doctorants sont vos contacts privilégiés avec l'Ecole Doctorale. N'hésitez pas à les solliciter.